

Association sportive - Fiche d'inscription

Chers élèves et parents d'élèves,

Voici les activités qui seront proposées à l'AS jusqu'à la fin de l'année scolaire 2023-2024. Des compétitions sont à venir pour la section RAID, l'AS RAID et Basket tout au long de l'année. *Pour rappel, les élèves en RAID doivent impérativement s'inscrire à l'AS pour être assurés lors des compétitions et bénéficier des transports.* En fonction du niveau attendu en compétition, les encadrants pourront choisir d'amener une partie ou l'ensemble des groupes. Nous essayerons comme l'année précédente d'amener les élèves à plusieurs compétitions durant l'année et de proposer des sorties ponctuelles (randonnées, accrobranche,, ...). Nous ferons au mieux en fonction de nos moyens.

Même si l'association sportive n'est pas obligatoire, nous vous rappelons que une fois inscrit, l'assiduité est un élément important pour progresser et réussir en compétition. De plus, **il est nécessaire comme en EPS que les élèves viennent avec leurs tenues complètes de sport et une bouteille d'eau (50cl minimum)** sans quoi nous ne pourrions pas les accepter en séance.

Les séances débuteront pour le Karaté et le RAID dès le mercredi 18/09/23 (12H30-14H30) sur inscription pour la journée nationale du sport scolaire. **Pour l'activité Basket les élèves pourront essayer gratuitement jusqu'au 18/09/24 sur les horaires indiqués ci dessous (lundi / vendredi).** L'objectif sera pour les élèves de découvrir gratuitement les activités avant de s'inscrire définitivement pour le reste de l'année. Une fois licencié, votre enfant aura la possibilité de pratiquer l'ensemble des activités et sorties proposées par l'AS. Toute l'équipe EPS compte sur vous pour venir pratiquer dans la joie et la bonne humeur!

Bonne rentrée sportive à toutes et à tous!

Activités proposées 2023-2024

Professeurs	Activités	Lieux de RDV	Horaires
M.Foubert	RAID multisports (trail, escalade, run and bike,, randonnée)	gymnase du collège	Mercredi 12H30 -14H30
M.Menet	Karaté Mix		
M.Curco	Basket		Lundi 12H50-13H20 / Vendredi 12H15-13H20

Qui peut s'inscrire?

L'ensemble des élèves volontaires du collège (L'AS n'est pas obligatoire sauf pour les élèves inscrits en sections).

Comment puis je m'inscrire ?

- Ramener **15€ en espèces ou chèques** à l'ordre de l' « association sportive du collège Alsace-Corré ».
- Etre apte à la pratique de l'EPS** / Le certificat médical n'est plus obligatoire (sauf activités particulières à risque).
- Compléter et signer l'**Autorisation parentale ci-dessous**.

L'ensemble des éléments sera à rendre obligatoirement ensemble aux professeurs d'EPS.



Autorisation parentale - As 2023-2024:

Je soussignés Mme, M ,autorise mon enfant
.....Classe.....Régime né(e) le

Tel:..... mail:

Adresse: à participer aux activités et sorties proposées par l'AS du collège . Concernant l'activité RAID, j'autorise mon enfant à pratiquer les différentes activités sur les sentiers de randonnées accessibles à pied du collège (ex: plateau des chênes, bras de benjoints, sentier des porteurs et bras-rouge, roche merveilleuse, la chapelle,...) En cas d'urgence, l'élève accidenté sera orienté et transporté par les secours vers le centre de soins le plus proche et/ou le plus adapté.

Cilaos, le/...../.....

Signature: